

DAFCO/08-411-27 du 14/01/08

RECRUTEMENT DE CONSEILLERS EN FORMATION CONTINUE EN ANNEE PROBATOIRE ANNEE SCOLAIRE 2008/2009

Références : - Décret n° 90-426 du 22 mai 1990 (JO du 26 mai 1990)
- Note de Service n° 90-129 du 14 juin 1990 (BOEN n° 25 du 21 juin 1990)

Destinataires (pour attributions) :

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du second degré

Messieurs les présidents d'université

Monsieur le directeur de l'IUFM

Monsieur le chef de la DAFIP

Messieurs les inspecteurs d'académie-DSDEN

Destinataires (pour information) :

Monsieur le Doyen des IPR-IA

Monsieur le DAET

Affaire suivie par : Hervé COUSSEAU, Conseiller en Formation Continue
Marie-Hélène GABBANI, Services administratifs
Tél : 04.42.93.88.70 ou 80 - Fax : 04.42.93.88.67

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la procédure de recrutement de Conseiller en Formation Continue dans l'académie d'Aix-Marseille pour l'année scolaire 2008-2009, va être lancée.

Je vous saurai gré de bien vouloir porter cette information à la connaissance des personnels relevant de votre autorité.

Les personnels intéressés sont invités à télécharger un dossier de candidature depuis le site suivant :

www.gretanet.com

Les documents disponibles sont :

- la notice (informations sur les fonctions de CFC et modalités de recrutement)
- la fiche de candidature 1 pour les CFC d'une autre académie
- la fiche de candidature 2 pour tous les autres candidats

Les dossiers de candidature sont à retourner à :

**La Délégation Académique à la Formation Continue
Rectorat - DAFCO - Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence Cedex 1.**

Clôture de réception des dossiers de candidature au Rectorat (DAFCO) : le 14 mars 2008.

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille.